

Conseil Municipal du	26 mars 2018	à	18h00
N°ordre	43	Titre	Avis du Conseil municipal pour l'exploitation d'un établissement spécialisé dans la collecte, le stockage et le traitement de produits issus du lait par la société BONILAIT PROTEINES à Chasseneuil du Poitou
N° identifiant	2018-0056		
Rapporteur(s)	M. Laurent LUCAUD		
Date de la convocation	06/03/2018		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme BALLON et M. BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	45	M. Alain CLAEYS - <b>Maire</b>  M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Jean-Marie COMpte - M. Bernard CORNU - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Aurélien TRICOT - Mme Laurence VALLOIS-ROUET <b>Adjointes</b> M. Jules AIME - Mme Martine APERCE - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Clotilde BALLOON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGERES - Mme Coralie BREUILLE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUERINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI <b>Conseillers municipaux</b>	
Absents	2	M. Jean-José MASSOL - M. Jean-Baptiste RICCO <b>Conseillers municipaux</b>	
Mandats	6	Mandants M. Frédéric BOUCHAREB M. Patrick CORONAS Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Anne GERARD Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE M. Alain VERDIN	Mandataires M. Philippe PALISSE Mme Coralie BREUILLE Mme Nicole BORDES M. El Mustapha BELGSIR Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT Mme Aïcha HOUSSEIN
		413	

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°1 à la n°17, la n°59, de la n°18 à la n° 22, la n°61, de la n°23 à la n°48, la n°57, la n°60, de la n°49 à n°56 et la n°58. Sortie de Clotilde BALLON et Diane GUERINEAU.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
Service référent	Direction Générale Espace public Direction Hygiène publique Qualité environnementale

La Société BONILAIT PROTEINES exploite depuis 1957 sur la commune de Chasseneuil du Poitou une installation de fabrication de produits destinés à l'allaitement de jeunes animaux.

Les principales activités du site consistent en la réception et l'expédition de produits liquides ou pulvérulents, ainsi que leur stockage en cuves, silos et entrepôts, leur conditionnement et leur transformation. Ces activités sont actuellement réalisées sur site par autorisation préfectorale du 4 août 2005 modifiée.

La société BONILAIT PROTEINES a donc déposé en Préfecture une demande d'autorisation pour la création sur le site d'une nouvelle unité de production de poudre alimentaire, activité relevant de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Une enquête publique avec étude d'impact de ce projet est ouverte sur la commune de Chasseneuil du Poitou du 12 mars 2018 au jeudi 12 avril 2018.

Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique sont consultables sur le site Internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr-rubriques> « politiques publiques-environnement, risques naturels et technologiques-installations classées-élevages agricoles et agroalimentaires) ainsi qu'à la Préfecture de la Vienne, Place Aristide Briand sur un poste informatique de 8 h 45 à 17 h 00.

La commune de Poitiers étant située dans le périmètre d'affichage, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce projet.

Le nouvel atelier du projet dénommé IRIS sera utilisé pour la fabrication et le conditionnement de poudre alimentaire pour l'alimentation humaine et animale. Il sera construit en surplomb d'un atelier existant. Est incluse dans le projet, la fabrication d'aliment liquide entraînant une augmentation des capacités globales de productions journalières de plus de 270 tonnes.

Le projet relève de modifications relatives aux rubriques de la nomenclature des installations classées pour l'environnement :

- sur le traitement et la transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires
- sur le traitement et la transformation du lait ou des produits issus du lait
- sur le lavage des fûts, conteneurs et citernes de transports de matières alimentaires.

Concernant les éléments induits par l'augmentation d'activité, il est relevé toutefois un impact possible en termes de flux de véhicules sur les voiries secondaires proches. L'augmentation identifiée à hauteur de 25% en plus de poids lourds devrait être reportée plutôt vers les grands axes de transport toutefois ce point devrait être confirmé de façon plus explicite.

L'avis de la mission Régionale d'Autorité environnementale de la région Nouvelle Aquitaine comporte des remarques notamment en matière d'impact sonore du site vis-à-vis des maisons en proximité, impliquant des demandes de compléments d'information voire des engagements de la part du demandeur.

L'impact global du projet sur le territoire de la ville de Poitiers restant toutefois limité, il vous est proposé d'émettre un avis favorable à ce projet, sous réserve que les informations demandées par la mission Régionale d'Autorité environnementale de la région Nouvelle Aquitaine et que ses remarques soient levées.

POUR	37	
CONTRE	6	M. Jacques ARFEUILLERE, M. Frédéric BOUCHAREB, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, Mme Manon LABAYE, M. Philippe PALISSE
Abstention	6	Mme Martine APERCE, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, M. Sylvain POTIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST
Ne prend pas part au vote	2	Mme Clotilde BALLON, Mme Diane GUERINEAU

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	3 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	5 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20180326-Imc181576-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.8
Nomenclature Préfecture	Environnement